

www.
ctoutvert
.com



Secureholiday.net
System

Quand l'actionnariat salarié se positionne comme un levier RH stimulant

Quand l'actionnariat salarié se positionne comme un levier RH stimulant

Recruter et fidéliser des collaborateurs et particulièrement les « femmes et hommes-clés » est un enjeu stratégique pour l'ensemble des entreprises et doit se positionner comme un axe central de leur gouvernance RH. Dans ce contexte, nombre d'entreprises déploient des dispositifs incitatifs pour conserver leurs effectifs et les fidéliser sur un marché où la chasse des talents est une réalité. Parmi les actions les plus fortes se distingue celle liée à l'ouverture du capital de l'entreprise et donc à l'actionnariat salarié. Ce dispositif de grande ampleur est l'aboutissement d'une conviction profonde du management qui souhaite donner un cap à long terme et y associer des collaborateurs-clés qui s'investiront durablement dans cette aventure.

Donner du sens à son projet avant de le mettre en œuvre

Ouvrir son capital à ses salariés doit être une décision mûrement réfléchie de la part du management. En effet, cet acte profondément structurant va faire évoluer les règles de gouvernance de l'entreprise et donner aux collaborateurs un nouveau statut. Cette évolution doit donc ne pas se positionner comme un coup de « com », faute de voir le projet se transformer en une action bloquante, voire contre-productive. L'ouverture du capital doit être réalisée à un moment clé où l'entreprise est à même de supporter une telle mutation.

Bien sélectionner les femmes et hommes-clés concernés par ce projet

Ce point est central et notamment pour les PME. En effet, l'idée n'est pas nécessairement de proposer une ouverture à tous les collaborateurs, mais plutôt aux maillons-clés de l'organisation pour les fidéliser durablement, éviter des départs et plus globalement les inciter à donner le meilleur d'eux-mêmes. Le collaborateur devient alors « entrepreneur » et voit son prisme de lecture profondément modifié. Attention également à identifier les futurs hommes et femmes-clés. En effet, l'actionnariat pourra être ouvert dans le temps et se positionner comme un levier de motivation pour d'autres collaborateurs désireux de construire durablement un projet commun.

Accompagner le collaborateur dans cette opération

L'entreprise, et plus particulièrement son management, doit aussi accompagner ses collaborateurs pour leur permettre de réaliser cette opération dans les meilleures conditions. Cela peut passer par un support à différents niveaux : aide à la négociation de taux d'emprunt auprès des banques, délai de financement de l'opération, accompagnement pour les formalités juridiques, etc. Tous ces éléments sont autant de données à prendre en compte.

Pour associer les collaborateurs-clés à son projet, l'actionnariat salarié est donc un dispositif à forte valeur ajoutée qui permet de réunir les conditions du succès. Au regard de ces éléments, et face à une pression concurrentielle toujours plus importante, les sociétés ont intérêt à étudier ces dispositifs afin de conserver leurs effectifs et initier ainsi de nouvelles dynamiques de croissance où le collaborateur évoluera et se positionnera en partie prenante de la réussite du projet d'entreprise.

Qui est Ctoutvert :

Ctoutvert est une société née en 2000 et basée à Toulouse qui crée et développe des systèmes de recherche de disponibilité et réservation en ligne, des outils CRM/CRC, des solutions BI et des systèmes d'analyse de la satisfaction client. Avec une diffusion de ses services partout en Europe, Ctoutvert connaît une croissance économique à deux chiffres depuis dix ans. Directeur général : **Manuel Mirabel**.